

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 14593

Numéro SIREN : 382 550 408

Nom ou dénomination : A.N.G.

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2018 sous le numéro de dépôt 26295



20180262952017

DATE DEPOT : 12/04/2018

N° DE DEPOT : 26295

N° GESTION : 1991B14593

N° SIREN : 382550408

DENOMINATION : A.N.G.

ADRESSE : 8 rue de l'Isly 75008 Paris

MILLESIME : 2017

.

A.N.G.

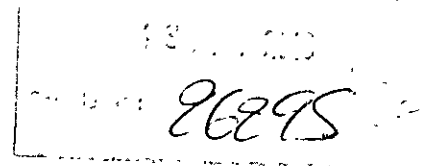
Société par actions simplifiée

Au capital de 40 000 euros

Siège social : 8, rue de l'Isly

75008 PARIS

382 550 408 RCS PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018****Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017****DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 82 046,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	82 046,16 euros
A titre de dividendes	80 000,00 euros
Le solde	2 046,16 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 349 997,14 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide donc d'affecter 80% des dividendes soit la somme de 64 000,00 euros à Monsieur Christophe NOS.

Les 20% restants, soit 16 000,00 euros, seront répartis entre les associés au prorata du pourcentage de détention dans le capital.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

Le Président
Christophe NOS

A.N.G.

ANG

**COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2017**



S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS - IDF
S.A.S. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS - AU CAPITAL DE 40 000 €
SIÈGE SOCIAL : 8, RUE DE L'ISLY, 75008 PARIS - 382 550 408 R.C.S. PARIS
SIRET : 382 550 408 00043 - TÉL. 01 49 70 97 60 - FAX 01 49 70 97 69 - E-mail : contact@ang-excea.com

ANG

**COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2017**

- ▣ **Bilan**
- ▣ **Compte de résultat**
- ▣ **Annexe aux comptes annuels**

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

Edité le 13/01/2018

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres Immobilisations incorporelles		1 602	1 602				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		32 398	23 211	9 188	1,36	2 494	0,42
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés		208		208	0,03		
Prêts							
Autres immobilisations financières		10 000		10 000	1,48	11 250	1,90
TOTAL (I)		44 206	24 813	19 393	2,87	13 744	2,33
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		314 501	45 178	289 323	39,87	288 627	48,84
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		6 964		6 984	1,03	14 759	2,50
. Autres		89 182		89 192	13,20	23 266	3,94
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement						60 474	10,23
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		284 363		284 363	42,10	165 584	28,02
Charges constatées d'avance		6 257		6 257	0,93	24 454	4,14
TOTAL (II)		701 297	45 178	656 119	97,13	577 164	97,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		745 503	69 991	675 512	100,00	590 908	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2017

Présenté en Euros

Edité le 13/01/2018

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	6,92	40 000	6,77
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 000	0,59	4 000	0,68
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	347 951	51,51	302 911	51,26
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	82 046	12,15	45 040	7,62
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	473 997	70,17	391 951	66,33
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	13 218	1,96	1 518	0,26
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 180	6,98	67 278	11,39
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	15 093	2,23	11 578	1,96
. Organismes sociaux	17 973	2,66	20 226	3,42
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 128	2,09	5 123	0,87
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 788	10,48	67 271	11,38
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 543	0,38	3 010	0,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 010	0,74	2 552	0,43
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	15 582	2,31	20 400	3,45
TOTAL(IV)	201 515	29,83	198 957	33,67
TOTAL (I à V)	675 512	100,00	590 908	100,00
Ecart de conversion passif				

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

Edité le 13/01/2018

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	551 414		551 414	100,00	553 400	100,00	-1 986	-0,35	
Chiffres d'Affaires Nets	551 414		551 414	100,00	553 400	100,00	-1 986	-0,35	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			98 983	17,95	38 995	7,05	59 968	153,78	
Autres produits			95	0,02	3	0,00	92	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			650 472	117,96	592 399	107,05	58 073	8,80	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			294 765	53,46	296 815	53,63	-2 050	-0,68	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 145	0,83	6 271	1,13	-1 126	-17,95	
Salaires et traitements			106 410	19,30	122 782	22,19	-16 372	-13,32	
Charges sociales			48 176	8,74	50 836	9,15	-2 658	-4,84	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 631	0,30	3 018	0,55	-1 387	-46,95	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			45 178	8,19	58 109	10,50	-12 931	-22,24	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			38 811	7,00	398	0,07	38 413	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			539 918	97,92	538 030	97,22	1 888	0,35	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			110 554	20,05	54 369	9,82	56 185	103,34	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			110	0,02	403	0,07	-293	-72,69	
Total des produits financiers (V)			110	0,02	403	0,07	-293	-72,69	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			110	0,02	403	0,07	-293	-72,69	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			110 664	20,07	54 771	9,90	55 893	102,05	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

Edité le 13/01/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 956	0,35	-1 956	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			1 956	0,35	-1 956	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			118	0,02	-118	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			118	0,02	-118	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			1 838	0,33	-1 838	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	28 618	3,19	11 569	2,09	17 049	147,37
Total des Produits (I+III+V+VII)	850 582	117,98	594 757	107,47	55 825	9,39
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	566 536	103,11	549 717	99,33	18 819	3,42
RÉSULTAT NET	82 048	14,88	45 040	8,14	37 008	82,16
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 675 511,81 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 82 046,16 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

SOMMAIRE

Période du 01/10/2018 au 30/09/2017

Edité le 19/01/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 5 ans
Mobilier	de 04 à 05 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes Intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option en diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Il a été comptabilisé un CICE de 2.922 euros pour 2018 et un produit à recevoir de 2.859 euros pour les trois premiers trimestres 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts d'investissement.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Comme les dispositions légales le permettant, il n'a pas été constitué de provision relative aux engagements de retraite. Le montant concerné peut-être considéré comme non significatif, compte tenu de l'âge moyen et du taux de rotation du personnel.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 19/01/2018

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 602		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			3 950
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 302		4 373
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	25 302		8 323
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			206
Prêts et autres immobilisations financières	11 250		10 000
TOTAL	11 250		10 206
TOTAL GENERAL	38 154		18 529

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 602	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			3 950	
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 227	28 448	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 227	32 398	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			206	
Prêts et autres immobilisations financières		11 250	10 000	
TOTAL		11 250	10 206	
TOTAL GENERAL		12 477	44 206	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elém. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 602			1 602
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels		60		60
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 808	1 571	1 227	23 151
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	22 808	1 631	1 227	23 211
TOTAL GENERAL	24 410	1 631	1 227	24 813

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	60				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 571				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 631				
TOTAL GENERAL	1 631				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	96 638	45 178	96 638	45 178
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	96 638	45 178	96 638	45 178
TOTAL GENERAL	96 638	45 178	96 638	45 178
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		45 178	96 638	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	314 501	314 501	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	6 984	6 984	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	2 859	2 859	
Groupe et associés	84 713	84 713	
Débiteurs divers	1 820	1 820	
Charges constatées d'avance	6 257	6 257	
TOTAL GENERAL	428 934	416 934	10 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 180	47 180		
Personnel et comptes rattachés	15 093	15 093		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 973	17 973		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	14 128	14 128		
- T.V.A.	70 788	70 788		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 543	2 543		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	13 218	13 218		
Autres dettes	5 010	5 010		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 582	15 582		
TOTAL GENERAL	201 515	201 515		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés	3 078			

8 - AUTRES TABLEAUX**8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	70 040		
Autres créances	84 713		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 714		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 19/01/2018

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	132 680
Autres créances	2 859
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	135 539

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 098
Dettes fiscales et sociales	24 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	52 447

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	6 257	15 582
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	6 257	15 582

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	1 000	40,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**10.1 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	3	

Commentaires:



A.N.G.

**8, rue de l'Isly
75008 PARIS**

**S.A.S. au capital de 40.000 €
R.C.S. PARIS 382 550 408**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017



A.N.G.

**32, rue de la Victoire
75009 PARIS**

**S.A.S. au capital de 40.000 €
R.C.S. PARIS 382 550 408**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 2 mars 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.N.G. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

9

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le poste clients tant au niveau de son contenu (créances clients, factures à établir, produits constatés d'avance, clients douteux et provisionnement du poste clients) que de son suivi par l'entité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.»

Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

9

Responsabilités du commissaire relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 05/03/2018

*Le Commissaire aux Comptes COMPTABILITE ASSISTANCE CONSEIL
Représenté par Christian DEJOIE commissaire aux comptes inscrit*

69



ANG

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		1 602,00	1 602,00				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		25 302,10	22 807,68	2 494,42	0,42	3 751,68	0,73
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		11 250,00		11 250,00	1,90	11 250,00	2,19
TOTAL (I)		36 154,10	24 409,68	13 744,42	2,23	15 001,68	2,92
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		385 265,15	96 837,67	288 627,48	48,94	221 979,47	43,27
Autres créances							
Fournisseurs débiteurs							
Personnel							
Organismes sociaux						19 420,00	3,79
Etat, impôts sur les bénéfices						4 288,32	0,84
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		14 759,07		14 759,07	2,50		
Autres		23 265,56		23 265,56	3,94	457,00	0,89
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		60 474,00		60 474,00	10,23	60 071,36	11,71
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		165 583,65		165 583,65	28,02	181 071,77	35,26
Charges constatées d'avance		24 453,80		24 453,90	4,14	10 661,39	2,06
TOTAL (II)		673 801,35	96 837,67	577 163,68	97,67	497 950,31	97,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		711 855,45	121 047,35	590 808,10	100,00	512 931,99	100,00